

SOCIETE GEOLOGIQUE DU NORD

Campus Cité Scientifique, Boulevard P. Langevin, Bâtiment SN5 (Sciences de la Terre) F-59655 Villeneuve d'Ascq cedex - France http://sgn.univ-lille.fr

Villeneuve d'Ascq le : 13 janvier 2023

Conseil d' Administration

du mercredi 02 décembre 2022,

Université de Lille - Sciences et Technologies, Bâtiment SN5, salle 128.

Procès-verbal

<u>Présent(e)s avec voix délibérative</u>: Mmes J. Cuvelier (bibliothécaire archiviste), R. Duchemin (trésorière) et C. Maréchal (adjointe au secrétaire), MM P. Auguste (président), F. Graveleau (secrétaire) et A. Styza (conseiller).

Présent(e)s avec voix consultative : F. Meilliez (directeur).

<u>Absent(e)s excusé(e)s : Mme D. Brice (Présidente d'honneur) et MM H. Coulon (vice-président), F. Duchaussois (conseiller), B. Poncelet (conseiller), M. Swialkowski (conseiller) et D. Torz (rédacteuren-chef).</u>

Ordre du jour :

1-Préambule :

- a) Adoption de l'ordre du jour
- b) Approbation du compte-rendu de la dernière réunion de CA

2- Institutionnel:

- a) Adhésions
- b) Finances

3- Activités :

- a) Partenariats
- b) Édition
 - a. Tome 29 / Tome 30
 - b. Équipe éditoriale
 - c. Plateforme PEREN / PERSÉE
- c) Assemblée générale 2023
- d) Programmation 2023
 - a. Excursions et conférences
 - b. Colloque Givet

4- Divers:

a) Questions diverses

La réunion débute à 9h30.

1-Préambule

Résolution I-1 : L'ordre du jour est adopté. Le PV du précédent CA est approuvé à l'unanimité.

2-a) Institutionnel - Adhésions

Depuis le dernier CA, cinq nouvelles candidatures de personnes physiques ont été reçues. Il s'agit de :

- **Séverine VERSCHEURE** (professeur SVT), présentée par Mmes B. BEAUVIÈRE et M. BALLASSE (cotisation seule) ;
- **Marion ALLARD** (professeur SVT), présentée par Mmes B. BEAUVIÈRE et M. BALLASSE (cotisation seule) ;
- **Cyril DURAND** (maître de conférences, département des Sciences de la Terre-Université de Lille), présenté par MM O. AVERBUCH et F. GRAVELEAU (cotisation seule) ;
- **Aurore DESMEDT** (étudiante, Université de Lille), présentée par Mme E. LLORET et M. F. GRAVELEAU (adhésion gratuite 2022 + abonnement pour 2022 ; adhésion gratuite pour 2023) ;
- **Gérard DESMULIERS** (professeur honoraire, Université de Lille), présenté par MM F. AMEDRO et F. MEILLIEZ (cotisation +abonnement).
- F. GRAVELEAU précise qu'à ce jour de CA, la SGN compte 187 adhérents.
- J. CUVELIER rappelle également que chaque nouvel adhérent reçoit quatre fascicules thématiques.

2-b) Finances

R. DUCHEMIN présente le budget provisoire daté de la fin du mois de novembre 2022. Ainsi, au 30 novembre 2022, la SGN disposait de **4 394,83** € sur le compte bancaire et **44 037,41** € sur le livret A.

Pour les dépenses :

Le Tome 28 des *Annales* ayant pris un peu de retard, les factures concernant la composition et l'édition ne seront réglées qu'en 2023.

Une facture a été réglée à notre webmaster, B. CRÉPIN, pour un travail de mise en forme d'un nouveau dossier pédagogique, « Le chemin des Dames », qui a été ajouté par ailleurs sur le site internet de la SGN dans la rubrique « Territoires / Pédagogie ».

Deux remboursements de transport ont été effectués : le premier concerne le colloque de Givet (227,55 €) et le second la sortie du Boulonnais à l'Ardenne avec la SGMB (223,38 €). D'autres remboursements ont concerné des dépenses d'encre et de papeterie des membres du bureau (117,13 €), ainsi que les frais liés à la journée d'hommage à Alain Blieck (montant total 1 256,65 € ; dont traiteur : 757,60 € et remboursements pour frais de transport : 499,05 €).

La totalité des dépenses s'élève à 18 067,49 €.

Mais il reste encore des factures à régler, comme celles concernant la restauration et l'acquisition de livres anciens (1 450 € environ). Il faudra y ajouter des frais de banque car certaines commandes sont passées hors de l'Union Européenne (États-Unis, Royaume Uni, Suisse).

Pour les produits : la totalité des recettes s'élève à 22 359, 38 €.

Dans la rubrique **« Édition-communication »**, les abonnements aux *Annales* ont généré 1 641 €. Les rentrées liées aux abonnements EBESCO et autres agences s'élèvent à 371,33 €. Enfin, 128,95 € correspondent à des ventes de numéros anciens des *Annales*.

Dans la rubrique **« recettes générales »**, les cotisations individuelles et personnes morales s'élèvent au jour de ce CA à 1 951 € (dont 385 € correspondent aux « personnes morales »).

Concernant les laboratoires, le LGCgE a réglé 100 €, le labo EEP 250 € et le LOG 200 €. La contribution du labo de l'UMET est toujours en attente.

R. DUCHEMIN annonce qu'elle vient de recevoir le bon de commande de LILLIAD et qu'elle a transmis la facture via CHORUS. Elle devrait être réglée rapidement. Elle tient à préciser que la contribution de LILLIAD se monte exceptionnellement à 6 000 € car les années 2022 et 2023 ont été regroupées.

[Après ce CA, une explication plus claire a été obtenue des services (Lilliad et Recherche) : l'utilisation du nouveau logiciel CHORUS nécessite que soit inscrite la totalité de la dépense engagée, indépendamment de la date d'exécution; en revanche, au bilan de l'exercice en cours ne figure que la dépense qui y a été affectée. Dans l'exemple : Les 6 000 € représentent la somme engagée sur 2 ans, mais la dépense sur l'exercice en cours n'est que de 3 000 €].

Enfin, dans la « rubrique E » , les recettes concernant le colloque/excursion AFEQ / SGN du mois de mai 2022 sont pour l'instant de 17 465 €. La subvention de la DRAC de 3 500 € a été versée et vient compléter les produits liés au colloque/excursion. Il reste à percevoir la subvention de 1 000 € du conseil départemental de la Somme. Pour les dépenses, le budget s'élève à 12 269,22 € auquel il faut ajouter l'avance versée de 2 210,33 € sur le budget 2021 à « Tourisme SOMME » pour l'hébergement, soit au total 14 479, 55 €. Le bénéfice réalisé s'élève donc à 2 985,45 €. Cette somme sera affectée à la production d'un mémoire sur ce colloque, à laquelle viendront s'ajouter les 1 000 € du Conseil départemental de la SOMME, si ceux-ci sont versés.

R. DUCHEMIN informe également le CA que dorénavant la SGN, comme toutes les associations de France, est tenue de faire une déclaration fiscale des dons provenant de ses adhérents.

3- a) Activités- Partenariats

F. MEILLIEZ revient sur le travail du groupe « partenariats » et notamment sur la version d'essai de la convention de partenariat entre la SGN et l'APBG Hauts-de-France. Celle-ci a été envoyée par mail à l'APBG afin qu'ils puissent donner leur avis. S'ils la valident, F. MEILLIEZ propose, pour le prochain CA de janvier, que d'autres conventions soient étudiées pour des associations de même type que l'APBG, avec des déclinaisons pour chacune. Un listage puis un tri des partenaires potentiels devra au préalable être réalisé.

D'autres formes de convention devront être rédigées. Pour exemple, F. GRAVELEAU donne celles qui concerneront les bureaux d'études et petites entreprises. La société STB Matériaux pourrait servir de modèle car elle s'est montrée favorable à l'établissement d'une convention avec la SGN. Cette Société va donc être contactée. Un autre cas, présenté par F. MEILLIEZ, est la convention qui concernera le CAUE du Nord. Ce dernier a un statut d'association, mais le comportement et les échanges du CAUE avec la SGN relèvent plutôt de ceux d'une entreprise. Les conventions devront donc être bien adaptées aux différents partenariats mis en place. Pour dernière illustration sur ce sujet, F. MEILLIEZ évoque

la proposition de l'Université du Temps Libre (UTL) de LILLE. Pour faire suite à une conférence qu'il va présenter en ce lieu le 19 janvier 2023 « Les wateringues , une réponse temporaire pour gérer les problèmes de la plaine maritime flamande », l'UTL propose un principe de convention avec la SGN. Celle-ci concernera une visite de terrain le 5 avril 2023 ayant pour sujet les wateringues. Dix à douze places dans le bus seraient réservées à la SGN. R. DUCHEMIN a suggéré que, par suite de cette sortie, un dossier pédagogique soit réalisé par le groupe de Médiation scientifique.

3-b) Edition

a- Tome 29 / Tome 30

En raison d'un retard pris dans les textes à publier, le tome 29 des *Annales* ne paraîtra que fin janvier 2023. Ce tome portera le titre « *ASGN* 2022 (parution 2023) ». Pour le Tome 30, une équipe éditoriale renforcée sera mise en place.

b- Équipe éditoriale

Sur le modèle de ce qui a été réalisé par la SGF avec « GÉOCHRONIQUE», une véritable équipe éditoriale assurera la gestion des *Annales*. Elle comptera cinq à six membres dont un qui sera chargé de son animation. Plusieurs personnes ont déjà été contactées et sont partantes pour former celle-ci : Jacky FERRIÈRE, Marie GENGE, Christine IMBENOTE, auxquelles s'ajouteront Didier TORZ et Danielle DECROUEZ déjà membres du comité éditorial. F. MEILLIEZ propose, qu'à l'image de « GÉOCHRONIQUE », chaque membre de cette nouvelle équipe (même si l'approche reste collective) suive un auteur du début à la fin, ce qui rendra le travail plus efficace.

P. AUGUSTE propose un vote du CA pour valider la création d'une équipe éditoriale pour gérer les *Annales*. Deux pouvoirs de vote ont été envoyés : celui de François DUCHAUSSOIS et Benoît PONCELET.

<u>Résolution 3-b</u>: Le CA valide à l'unanimité (y compris les deux pouvoirs) la création d'une équipe éditoriale pour la gestion des *Annales*.

P. AUGUSTE rappelle que le comité éditorial dispose d'un comité d'experts scientifiques auxquels l'équipe éditoriale ne doit pas hésiter à faire appel, en cas de doute sur une thématique moins maîtrisée par exemple.

c- Plateforme PEREN / PERSÉE

Pour donner suite à une réunion mise en place à l'initiative de Rachid BERBACHE à laquelle il a assisté, F. MEILLIEZ fait le point sur la mise en ligne sur la plateforme PEREN des *Annales* éditées depuis 2010.

Rachid BERBACHE avait envoyé au préalable un lien permettant d'accéder à la maquette. Il voulait avoir la réaction des personnes concernées par ce projet après avoir mis en ligne tous les numéros des *Annales* depuis 2010. Après relecture de cette maquette, cette réunion a permis de cibler quelques points importants :

- la nécessité d'un rubriquage avec les articles dits purement scientifiques, les comptes-rendus (de visites de terrain...), les notes de lecture et les notices biographiques. Ces rubriques seront indiquées sur la page de garde en bas à gauche,
- une élaboration progressive plus précise et stricte de la liste des mots-clés.

Par ailleurs, le délai pour l'accès en ligne directe « au fil de l'eau » prévu pour le Tome 30 sera trop juste (en raison des incertitudes qui demeurent pour le pilotage de cet ouvrage, et le retard de l'équipe technique chargée de la Plateforme PEREN sur son propre calendrier). En conséquence, le Tome 30 se fera encore dans l'agenda du Tome 29. Les articles devront absolument être récupérés avant l'été pour que les relectures et les corrections puissent être faites pour la mi-septembre et que tout soit envoyé à la PAO en octobre. C'est donc avec le Tome 31 que la mise en ligne « Au fil de l'eau » devrait se faire impérativement (mise en ligne au fur et à mesure que les articles sont acceptés et corrigés et rédaction sur papier à la fin).

Lors de la relecture d'un article des *Annales* sur la maquette envoyée, F. MEILLIEZ a constaté également qu'il manquait deux légendes d'illustrations. Pour P. AUGUSTE, il semble nécessaire que quelqu'un se charge de réviser tous les articles qui seront mis en ligne afin d'éviter qu'il ne manque une légende, un tableau ou une illustration. Il ne s'agit pas de toucher au texte, seulement de vérifier si la structuration de l'article est correcte et de la valider. F. MEILLIEZ précise que l'équipe chargée de la mise en ligne des *Annales* est tout à fait d'accord sur ce point. Plusieurs solutions sont proposées qui seront étudiées rapidement pour trouver des relecteurs : un appel à des adhérents de la SGN, le chèque emploi-associatif, un appel à la MRES comme employeur temporaire.

Pour les *Annales* qui seront mises sur PERSÉE (de 1875 à fin 2009), P. AUGUSTE signale que cette relecture sera impérative. Le travail sera plus exigeant encore. Mais, l'avantage du portail PERSÉE est qu'il possède une plateforme éditoriale qui permet de corriger et valider plus facilement les articles. Les *Annales* et autres volumes numérisés seront systématiquement soumis à une vérification et une validation avant leur mise en ligne. Une réflexion sur la politique éditoriale que pourrait mener la SGN est amorcée par un texte-martyr ci-joint, daté du 24/11/2022.

3-c) Assemblée Générale 2023

Après plusieurs entretiens entre F. MEILLIEZ et Gaëlle GUYETANT, du Conservatoire d'Espaces Naturelles (CEN) des Hauts-de-France, et l'accord de son Directeur, il a été décidé que l'AG de la SGN se tiendra le mercredi 1er mars 2023 dans les locaux du Parc naturel régional des caps et marais d'Opale, à Le WAST (dans le Haut Boulonnais). Ce sera l'occasion de signer peut-être une convention de partenariat SGN / PNR. Le matin sera, comme d'habitude, réservé à l'institutionnel avec la tenue de l'AG. L'après-midi sera consacrée à une séance thématique autour des collections et de la protection du patrimoine géologique, objet de débat depuis les trois dernières réunions du CA. Une proposition d'organisation pour l'après-midi sera préparée pour le prochain CA de janvier.

Un débat sera mené par G. GUYETANT avec un rappel des éléments qu'elle a développés lors du CA en septembre, auxquels viendront s'ajouter des compléments d'information sur la réglementation.

3-d) Programmation 2023

a. Excursions et conférences

Samedi 4 février 2023 : <u>Visite du Museum des sciences naturelles de Bruxelles</u> : La visite concernera non seulement le musée avec les expositions permanentes (minéraux, météorites, dinosaures, spécimens d'animaux et expositions interactives), mais aussi et surtout l'accès aux collections de géologie et paléontologie. Cette sortie permettra aux étudiants adhérents SGN de participer, comme ce fut le cas pour la visite du musée de Bernissart. Une date sera fixée en

tenant compte de leurs contraintes d'examens. Elle se situerait plutôt fin janvier/ début février.

Juin 2023 : Proposition d'excursion SGN du côté de la Capelle-lès-Boulogne : J. CUVELIER propose, en coordination avec Géraldine VENANT-MOUROUX, restauratrice d'ouvrages anciens à Capelles-lès-Boulogne, une excursion qui permettrait non seulement de visiter l'après-midi son atelier situé dans le domaine du Château de CONTEVAL, ainsi que le parc et les jardins remarquables de celui-ci, mais aussi pour le matin la visite d'une carrière des environs (l'autorisation sera demandée par le propriétaire du Château de CONTEVAL auprès du propriétaire de la carrière).

<u>Les carrières souterraines d'Arras.</u>: F. GRAVELEAU informe qu'il a sollicité la participation de Francis AMEDRO et Françoise BERGERAT pour piloter une visite de deux carrières souterraines d'Arras. Ceux-ci ont répondu favorablement. La date reste à fixer.

Carrière Dhainaut et carrière Malincourt. : Sur les conseils de Mathieu PONCELET de STB matériaux, F. GRAVELEAU a également contacté Christian DUPUIS, géologue belge et spécialiste du Tertiaire. Celui-ci a répondu favorablement à sa demande d'apporter ses connaissances dans ce domaine lors de la visite de la carrière Dhainaut à Flines-lez-Raches. F. MEILLIEZ suggère que l'excursion se complète par une autre visite de carrière l'après-midi : celle de Malincourt à Crèvecœur-sur-Escaut qui est gérée par la STB matériaux, par exemple. La date pour cette excursion se situera plutôt à l'automne.

F. MEILLIEZ et F. GRAVELEAU pensent qu'il serait utile d'établir un planning avec l'état d'avancement des projets de visites et excursions, les noms des pilotes et les périodes ou dates proposées. Ce planning sera soumis aux adhérents SGN qui pourront donner leur avis.

Pour les conférences, plusieurs propositions sont faites. Les intervenants pressentis seront contactés par P. AUGUSTE, F. GRAVELEAU et/ou F. MEILLIEZ.

Conférence académique (au printemps) :

- Pierre ANTOINE (mars ou avril) sur le thème du Quaternaire. Orateur confirmé mais date à fixer.

Conférence praticienne (à l'automne) :

- Hervé COULON pour la Géotechnique : Relations entre les habitats et le lieu de construction avec pour exemple le problème des immeubles anciens à Lille qui s'effondrent.
- un intervenant traitant du thème des Sites et Sols Pollués (SSP) est aussi recherché. Quelques adhérentes SGN connaissant cette communauté ont été sollicitées pour proposer des noms.

b. Colloque de Givet

Le colloque de Givet devait se tenir du 28 au 31 mars 2023. La ville de Givet ayant donné son accord. Un programme était en cours d'esquisse. Mais face à plusieurs problèmes qui se sont accumulés, à la date de rédaction de ce compterendu du CA, le colloque de Givet est annulé.

4) Divers

F. MEILLIEZ informe le CA que le projet d'édition de l'inédit de Jules GOSSELET, soumis par J. CUVELIER, a reçu l'accord oral de la famille de J. GOSSELET. L'autorisation écrite est nécessaire, mais cela ne devrait pas poser de

problème. La réflexion qui s'impose lors de ce CA est surtout de savoir comment éditer cet inédit et pour quel public. Par rapport à l'histoire des sciences, F. MEILLIEZ précise que cet inédit est un très bel exemple d'épistémologie. L'intérêt de ces 160 pages dactylographiées de J. GOSSELET réside dans le fait qu'il est en dehors d'un ouvrage à portée scientifique et que l'auteur explique surtout comment une idée a évolué et pourquoi on a suivi celle-ci. F. MEILLIEZ pense qu'il serait intéressant que quelques personnes acceptent de commenter sur cinq thèmes à peu près évoqués dans cet écrit. J. CUVELIER a retapé cet ouvrage, sous Word, ce qui représente un énorme travail pris sur son temps personnel qu'il faut souligner. Cet inédit de J. GOSSELET peut donc faire l'objet d'une édition numérique avec option d'impression sur commande (en PAO). L'ouvrage peut aussi être utilisé dans le cadre d'un mémoire, mais pas tel quel. Pour exemple, il est possible de travailler sur les théories en elles-mêmes et les résultats que J. GOSSELET a donnés. P. AUGUSTE précise qu'il faut bien définir le projet éditorial, c'est-à-dire : une publication commentée. Cela implique une lecture fine, avec des personnes qui maîtrisent l'histoire des sciences géologiques pour la rédaction des commentaires. J. CUVELIER intervient pour souligner que J. GOSSELET ne traite pas seulement de géologie, mais aussi de paléontologie, de la théorie de l'évolution de DARWIN. Cela impliguera de faire également intervenir des personnes spécialistes dans ces domaines.

Pour la coédition de cet ouvrage, la SGN fera appel à COFRHIGEO.

La réunion se termine à 12h10.

L'adjointe au secrétaire : C. Maréchal